

Nouveau mouvement sur postes à profil « POP »

- **Développement des postes à profil** : priorité ministérielle inscrite dans les lignes directrices de gestion ministérielles.
- **Nouvelle procédure d'affectation sur postes à profil au niveau national appelé mouvement « POP »**, en plus des postes spécifiques nationaux (SpéN), expérimenté pour le MNGD 2022.
- **Objectifs** :
 - > répondre aux besoins spécifiques des établissements, liés aux caractéristiques territoriales, au projet d'établissement, à la coordination d'équipe, aux missions et compétences particulières du poste, etc.
 - > permettre aux services déconcentrés de devenir les acteurs principaux du mouvement spécifique
 - > pourvoir les postes proposés, hors barème, par des profils adaptés aux exigences du poste.
- **Stabilité de trois ans sur le poste** (à l'issue, participation au mouvement intradépartemental ou intra-académique mais également aux mouvements "inter". Dans ces derniers cas, ils bénéficieront d'une bonification de leur barème (120 points à compter du mouvement 2025).
- **Calendrier** :
 - **9 au 30 novembre 2021** : saisie des candidatures sur SIAM
 - **1^{er} décembre 2021 - 10 janvier 2022** : phase d'instruction des candidatures et d'organisation des entretiens de recrutement par visio avec les candidats pré-sélectionnés
 - **3 mars** : publication des résultats des candidats retenus via SIAM I-Prof/SMS
Les enseignants seront retenus au regard des vœux exprimés au moment de la saisine des candidatures et du classement réalisé par l'académie
 - Les postes « POP » qui ne seront pas pourvus au mouvement interacadémique pourront l'être au mouvement intra-académique
- **Chiffres** :
 - Au niveau national : 200 postes « POP » publiés le 9 novembre
 - Au niveau académique : **12 postes « POP »** validés et publiés par la DGRH

Infos :

<https://www.education.gouv.fr/le-mouvement-postes-profil-pop-325592>

<https://www.ac-amiens.fr/451-mouvement-specifique.html>